



ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE SAINT MATHIEU

INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2020-2021

Madame, Monsieur,

Adresse.....
.....
.....

Tel. Domicile : _____ Tel. Portable : _____

Inscrivent leur enfant pour l'année scolaire 2020/2021

Nom..... Prénom.....

Né(e) le..... Classe actuelle 2019/2020

👉 Règlent la somme de **55 EUROS** par enfant pour l'inscription,
Chèque à l'ordre d'O.G.E.C Château-Gombert

Information paiement Scolarité et Restaurant Scolaire :

Pour le premier trimestre :

- Le montant de la scolarité et du restaurant scolaire s'étire sur quatre mois (Septembre, octobre, novembre, décembre).
Nous avons adopté la solution suivante :
Les prélèvements mensuels se feront en trois fois : octobre, novembre décembre.

- Pour les familles qui n'ont pas adopté le prélèvement automatique le règlement doit se faire en début de trimestre en un seul chèque.

Fait à Marseille, le

Signature